

Abidjan, le 28 FEV 2024

N° MMPE/DGH/DSRH/SDER/Dbd

CIRCULAIRE N° /MMPE/DGH RELATIVE
AU SITE INTERNET DE PRESENTATION DU CONTENU LOCAL

À l'attention des entreprises intervenant dans les activités pétrolières et gazières en Côte d'Ivoire

Depuis le lundi 4 décembre 2023, la Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) a procédé à la mise en ligne du site internet du Contenu Local dont le lien est :

<https://contenulocal.dgh.energie.gouv.ci>

En effet, ce site internet servira notamment à la diffusion de l'actualité sur le Contenu Local dans les activités pétrolières et gazières. Il s'agit également d'un instrument de sensibilisation, de promotion et de mise en œuvre du Contenu Local dans les activités pétrolières en Côte d'Ivoire.

Vous trouverez aussi, sur ce site internet, l'essentiel des documents types relatifs au Contenu Local, à savoir :

- le modèle de plan de Contenu Local ;
- le modèle de rapport annuel d'exécution du plan de Contenu Local ;
- le modèle de lettre de demande de dérogation pour l'emploi de personnel non ivoirien ;
- le modèle de lettre de demande de dérogation ;
- le modèle de note de clôture d'appel d'offres pour l'attribution d'un marché ;
- le modèle de lettre de demande d'agrément pour l'exercice des activités de sous-traitance pétrolière, de prestations de services et de fournitures de biens et services dans les activités pétrolières et gazières.

Selon le cas, ces documents sont obligatoires dans vos interactions avec la DGH.

En conséquence, je vous invite à consulter le site internet du Contenu Local, tout en participant à sa promotion, par une large diffusion. La DGH se tient à votre écoute pour vos éventuelles suggestions en vue de son amélioration.

Le Directeur Général

ESSE K. Bienvenu